

RCS : TOULON
Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01231
Numéro SIREN : 830 167 540
Nom ou dénomination : 2FVB

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2019 sous le numéro de dépôt B2019/004963

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/004963**
n° de gestion : **2017B01231**
n° SIREN : **830 167 540 RCS Toulon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulon certifie avoir procédé le 20/06/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

2FVB - Société par actions simplifiée
39 quai Général de Gaulle 83150 Bandol -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



663192

4963

SAS 2FVB
39 QU CHARLES DE GAULLE
CHEZ L'INSOLENT

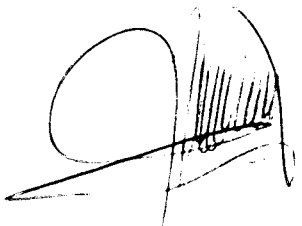
83150 BANDOL

DOCUMENTS FISCAUX

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

4963

Exercice ouvert le : 01/01/2018		Régime "simplifié d'imposition" <input type="checkbox"/>		Si option pour le régime optionnel de	
et clos le : 31/12/2018		Déclaration de résultat d'ensemble du groupe <input type="checkbox"/>		ou "réel normal" <input checked="" type="checkbox"/>	
				taxation au tonnage <input type="checkbox"/>	
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Designation de la société :			Adresse du siège social		
SAS 2FVB 39 QU CHARLES DE GAULLE CHEZ L'INSOLENT 83150 BANDOL					
N° Siret		83016754000012			
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
Dénomination :				N° Siret :	
Adresse :					
B ACTIVITE					
Activités exercées (souligner l'activité principale) :			VENTE DE PRET A PORTER		
			Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>		
C RÉCAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (CF. notice de la déclaration n° 2066)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux de 15 %		38 120	
		Bénéfice imposable au taux de 28 %		125 043	
		Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 % ou 31 %			
		DEFICIT (Report de la ligne		XO DU 2058A ou 372 du 2033B)	
2 Plus-values		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets			
PVLVT imposables au taux de 15%		au taux de 15 % (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1)			
PVLVT imposables		Autres plus-values imposables		Plus-values à LT imposables	
à 19 %		à 19 %		à 0% (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches. (Cocher la case selon le cas) :					
Ent. nouv. art. 44 sexies <input type="checkbox"/>		Jeunes entre. innovantes <input type="checkbox"/>		Zone franche urbaine - Terri. entr. <input type="checkbox"/>	
Ent. nouv. art. 44 septies <input type="checkbox"/>		Pôle de compétitivité <input type="checkbox"/>		Zone franche d'activité <input type="checkbox"/>	
Sociétés d'invest. immo. cotées <input type="checkbox"/>		Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies <input type="checkbox"/>		BUD, art. 44 sexdecies <input type="checkbox"/>	
Bénéfice ou déficit exonéré (+ ou - selon le cas)		Plus values exonérées relevant du taux de 15%			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur :					
productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/> du logement social, art. 244 quater X <input type="checkbox"/>					
D IMPUTATIONS (CF. notice de la déclaration n° 2066)					
1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou collectivité territoriale d'Outer-Mer, un crédit d'impôt					
représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou coil.				Total figurant au cadre VII de l'imprimé 2066	
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (CF. notice de la déclaration n° 2066)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2.5 %					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DEPOT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS					
1 - Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration 2258-SD (article 223 quinquies C-1-1), cochez la case : <input type="checkbox"/>					
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration N°2258-SD, indiquer ci-dessous le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée : N° d'identification fiscale : <input type="text"/>					
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration 2258-SD par la société tête de groupe (article 223 quinquies C-1-2), cochez : <input type="checkbox"/>					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe : N° d'identification fiscale : <input type="text"/>					
G COMPTABILITE INFORMATISEE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI <input type="checkbox"/>		Si oui, indication du logiciel utilisé : WINSIS	
Nom, adresse, téléphone, télécopie :					
- du comptable * :		FIDUCIAL EXPERTISE			
Téléphone : 04.94.98.61.10		37 BLD CHANZY			
		83330 LE BEAUSSET			
- du conseil * :					
Téléphone :					
- du C.G.A. ou du viseur conventionné :					
n° agrément					
Visa :		CGA/AGA <input type="checkbox"/>		Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	
		A BANDOL		le 18/04/2019	
		Nom du déclarant : M MALEK FRANKLIN			
		Qualité du déclarant : PRESIDENT			



IMPOTS SUR LES SOCIETES
Annexe à la déclaration N° 2065

N° 2065 bis 2019

Désignation de l'entreprise : SAS 2FVB			
et date de clôture de l'exercice: 31/12/2018			
H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
1	Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales	- Payées par la société elle-même.	(a)
	payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts (4)	- Payées par étab. chargé du serv des titres	(b)
2	Mt des distribut° correspondant à des rémun. ou avantages dont la soc. ne désigne pas le (les) bénéficiaires(s) (2)		(c)
3	Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes ou sociétés interposées		(d)
4	Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) ou (d) ci dessus. (3) (A préciser par nature sur les lignes (e) à (h))		(e)
			(f)
			(g)
			(h)
5	Mt des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		(i)
6	Mt des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)
7	Montant des revenus répartis (5)	Total (a) à (h)	

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann III) : - SARL - tous les associés, - SCA - associés gérants; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné colonne (1) à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts appartenant à chq. associé (2)	année du versement (3)	Montant des sommes versées				
			Traitements, émoluments, indemnités. (4)	Frais de représentation, de mission et de déplac. (5)		Frais professionnels autres que (5) et (6). (8)	
			Ind. forfaitaires (5)	Remboursements (6)	Ind. forfaitaires (7)	Remboursements (8)	

J DIVERS
Nom et Adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)
Adresses des autres établissements

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVL de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

1- BILAN ACTIF

N° 2050

2019

Désignation de l'entreprise : SAS 2FVB		Durée ex. en nombre de mois* 12							
Adresse de l'entreprise :		Durée de l'ex. précédent* 7							
39 QU CHARLES DE GAULLE CHEZ L'INSOLENTÉ		83150 BANDOL							
Numéro SIRET* 83016754000012		Néant <input type="checkbox"/> Ex. précédent (N-1) clos le :							
		Exercice N, clos le : 31/12/2018		31/12/2017					
		Brut 1		Amort., provis° 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
I	Frais d'établissement *	AB		AC					
A N	Frais de développement*	CX		CQ					
C C	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG					
T	Fonds commercial (1)	AH	225 000	AI		225 000		225 000	
I R	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
F P	Avances et ac. sur immob. incorp.	AL		AM					
	Terrains	AN		AO					
I C	Constructions	AP	2 784	AQ	722	2 062		2 619	
M	Installat° tech., matériel et outillage ind.	AR		AS					
M R	Autres immobilisations corporelles	AT	98 780	AU	19 020	79 761		46 746	
P	Immobilisations en cours	AV		AW					
B	Avances et acomptes	AX		AY					
I	Participations évaluées (mise en équ.)	CS		CT					
L F	Autres participations	CU		CV					
I I	Créances rattachées à des participat°	BB		BC					
S N	Autres titres immobilisés	BD		BE					
E	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières *	BH	5 000	BI		5 000		5 000	
TOTAL (II)		BJ	331 564	BK	19 742	311 822		279 365	
A S	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
C T	En cours de production de biens	BN		BO					
T	En cours de production de services	BP		BQ					
C	Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
C K	Marchandises	BT	405 385	BU		405 385		195 311	
I S	Avances et ac. versés sur cdes	BV		BW					
R C	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY					
C R	Autres créances (3)	BZ	146 682	CA		146 682		55 324	
U E	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
L D	VMP(dt act° propres) :	CD		CE					
I	Disponibilités	CF	134 396	CG		134 396		158 124	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	584	CI		584		450	
TOTAL (III)		CJ	687 047	CK		687 047		409 209	
G	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
U	Primes de remboursement des obl. (V)	CM							
L	Ecart de conversion actif* (VI)	CN							
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1 018 611	1A	19 742	998 869		688 574	
Renvois : (1) Dont droit au bail				(2) part à - d'1 an des immob fin. nettes :	CP	5 000	(3) Part à + d'un an	CR	
Clause de rés. de prop. :		Immobilisations :		Stocks :			Créances		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

2- BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051

2019

Désignation de l'entreprise : SAS 2FVB				Néant	*
				Exercice N	Exercice N-1
Capitaux propres	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000)	DA	5 000	5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px; height: 15px;" type="text" value="EK"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	500		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées*(3) (dt prov.fluctuation cours <input style="width: 50px; height: 15px;" type="text" value="B1"/>)	DF			
	Autres réserves (dt achat oeuvres origin. art. vivants* <input style="width: 50px; height: 15px;" type="text" value="EJ"/>)	DG	51 198		
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	127 205	51 698	
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées*	DK				
	TOTAL (I)	DL	183 903	56 698	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
Dettes (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	212 781	210 351	
	Emp. et dettes financières divers (dont emprunts particip <input style="width: 50px; height: 15px;" type="text" value="EI"/>)	DV	248 640	249 280	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	250 163	119 140	
	Dettes fiscales et sociales	DY	96 835	45 586	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	6 547	7 520		
Compt régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	814 966	631 876	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	998 869	688 574	
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
		1C			
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1D			
		1E			
		1F			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	641 666	453 049	
	(5) Dt concours bancaires courants, et soldes créditeurs de bques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

3 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052

2019

Désignation de l'entreprise : SAS 2FVB						Néant	*	
		Exercice N				Exercice N-1		
		France		Exportation et intrac.		Total		
	Ventes de marchandises*	FA	904 172	FB	1 933	FC	906 105	439 853
	Production vendue : - biens*	FD		FE		FF		
	- services*	FG		FH		FI		337
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	904 172	FK	1 933	FL	906 105	440 189
Produits d'exploit.	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	31 541	3 357
	Autres produits (1) (11)					FQ	102	301
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	937 747	443 847
Charges d'exploit.	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	734 765	424 198
	Variation de stock (marchandises)*					FT	-210 074	-195 311
	Achats de mat. 1ères et autres approvisionnements (dts de douane inclus)*					FU		-15
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	104 754	83 299
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 801	1 605
	Salaires et traitements*					FY	83 222	44 150
	Charges sociales (10)					FZ	27 846	15 127
	- Sur immobilisations : - dotations aux amortissements*					GA	16 303	5 240
	Dotations - dotations aux provisions					GB		
	d'exploitation : - Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
Autres charges (12)					GE	1 289	372	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	762 906	378 666
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	174 841	65 181
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
Produits financiers	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	162	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	162	
charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 885	1 043
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	2 885	1 043
2- RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-2 723	-1 043
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	172 119	64 139

(Renvois : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053

2019

Désignation de l'entreprise : SAS 2FVB		Néant		*
		Exercice N	Exercice N - 1	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB		
	Reprise sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	35	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF	4 148	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 183	
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		HI	-4 183	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	40 730	12 441
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	937 909	443 847
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	810 704	392 149
5- BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	127 205	51 698
R E N V O I S	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont - produits de locations immobilières	HY		
	(3) Dont - prod. d'exploit. afférents à des ex. antérieurs (à détailler au 8)	IG		
	(3) Dont - Crédit-bail mobilier*	HP	2 198	1 300
	(3) Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'expl. afférentes à des ex. antérieurs (à détailler au (8))	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6 ter) Dont amort. exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transfert de charges	A1	31 541	3 357
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	232	230	
(13) Dt primes cot.comp.pers.: facult. A6	Obl. A9			
(7) Détails des produits et charges exceptionnels	Exercice N			
(Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Charges except.	Produits except.		
AMENDES		35		
VNC ACTIFS CEDES		4 148		
(8) Détail des produits et charges des exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieure	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 - IMMOBILISATIONS

N° 2054 2019

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'ex. ou résultant d'1 mise en équ. 2	
						Acquisitions, créat*, apports et virements de poste à post	
Désignation de l'entreprise : SAS 2FVB						Néant	
I	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ			D8	
N	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	225 000		KE	
Terrains			KG			KH	
C	Constructions	- Sur sol propre					
		- Sur sol d'autrui					
R	Installations générales, agencements et aménagements des	Dont Composant	L9				
		Dont Composant	M1				
P	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composant	M2		2 784		
		Dont Composant	M3				
R	Autres immob. corporelles	- Instal générales, agencets, aménagemts div*	KV	49 657		KW	8 091
		- Matériel de transport*	KY			KZ	44 256
L	Immobilisations corporelles en cours	- Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	2 164		LC	562
		- Emballages récupérables et divers*	LE			LF	
E	Avances et acomptes		LH			LI	
			LK			LL	
S	TOTAL III		LN	54 605		LO	52 909
F	Participations évaluées par mise en équivalence		8G			8M	
I	Autres participations		8U			8V	
N	Autres titres immobilisés		1P			1R	
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	5 000		1U	
	TOTAL IV		LQ	5 000		LR	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			0G	284 605		0H	52 909
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeurs brutes des immobilisations à la fin de l'exercice	
				1		3	
				2		4	
				par virement de poste à poste		Rééval légale ou éval en équ	
				par cession des tiers ou mise HS ou résultant d'une mise e		valeur d'origine des immobilisations en fin	
I	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	C0			D0	D7
C	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	LV		225 000	LW	1X
Terrains			LX			LY	LZ
C	Constructions	- Sur sol propre	MA			MB	MC
		- Sur sol d'autrui	MD			ME	MF
R	Inst. générales, agencement et aménagement des constructions	Dont Composant	MG		2 784	MH	MI
		Dont Composant	MJ			MK	ML
P	Instal. tech., matériel et outillage ind.	Dont Composant	MM	5 950		MN	MO
		Dont Composant	MP			MQ	MR
R	Autres immob. corp.	- Matériel de transport	MS		44 256	MT	MU
		- Mat. de bureau et informatique, mobilier	MV		2 726	MW	MX
L	Immob. corporelles en cours	- Emballages récupérables et div	MZ			NA	NB
			ND			NE	NF
S	TOTAL III		NG	5 950		NH	NI
F	Participations évaluées (mise en équ.)		0U			M7	0W
I	Autres participations		0X			0Y	0Z
N	Autres titres immobilisés		2B			2C	2D
	Prêts et autres immob. financières		2E		5 000	2F	2G
	TOTAL IV		NJ		5 000	NK	2H
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			0K	5 950		0L	331 564
						0M	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le						31/12/2018
Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.						
Désignation de l'entreprise : SAS 2FVB			Néant		<input checked="" type="checkbox"/>	*
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1- col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col 5 (5)]
	Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements (2)	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 - Concessions, brevets et droits simil.						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Instal. tech. mat. et out. industriel						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
10 - TOTAUX						
<p>(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés col. 1, ceux portés col. 2.</p> <p>(2) Porter dans cette col. le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.</p> <p>(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.</p> <p>(4) Ce montant comprend : le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 et le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.</p> <p>(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne "provisions réglementées".</p>						
CADRE B						
Déficits reportables au 31 décembre 1976 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal						
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice						=
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice						-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice						=
<p>Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leur déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.</p> <p>Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.</p> <p>Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés au col. 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux col. 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.</p>						

Désignation de l'entreprise :		SAS 2FVB						Néant		*
CADRE A										
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE*										
IMMOB. AMORTISSABLES		Montant des amort. au début de l'ex.		Augmentations : dotations de l'ex.		Diminutions : amort. afférents aux elts sortis de l'actif reprises		Montant des amort. à la fin de l'ex.		
Frais d'établ. et dévelop. TOTAL I		CY		EL		EM		EN		
Autres immob. incorp. TOTAL II		PE		PF		PG		PH		
Terrains		PI		PJ		PK		PL		
- Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
Construct* - Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		PV	165	PW	557	PX		PY	722	
Inst. techn., matériel et outillage ind.		PZ		QA		QB		QC		
Autres - Installations générales, agencements et aménagements divers		QD	4 845	QE	10 500	QF	1 802	QG	13 544	
immob. - Matériel de transport		QH		QI	4 794	QJ		QK	4 794	
corp. - Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	229	QM	452	QN		QO	681	
- Emballages récup. et div.		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III		QU	5 240	QV	16 303	QW	1 802	QX	19 742	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ON	5 240	OP	16 303	OQ	1 802	OR	19 742	
CADRE B										
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES										
Immobilisat° amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal Exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal Exceptionnel				
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorp. TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
C Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
O Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
N Inst. gales., agenc.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Instal. techn., matériel et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
C Inst. gales., agenc. & am. div.	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
O Mat. de transp.	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
R Mat. bur. & inf. mob.	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
P Emb. récup. div.	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations -	NL			NM			NO			
TOTAL général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
TOTAL Général Non Ventilé (NP+NQ+NR)	N	TOTAL Général Non Ventilé (NS+NT+NU)		NY	TOTAL Général Non Ventilé (NW-NY)		NZ			
CADRE C										
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CH. REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'ex. aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunts à étaler						Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations						SP		SR		

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'ex.	DIMINUTIONS : Reprises de l'ex.	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Désignation de l'entreprise : SAS 2FVB					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
P	Prov. pour reconst. des gisements miniers et	3T	TA	TB	TC
P	Prov. pour investissements	3U	TD	TE	TF
R	Prov. pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
V	Dont majorations except. de 30 %	D3	D4	D5	D6
R	Prov. pour prêts d'installation	IJ	IK	IL	IM
	Autres prov. réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
R	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
I	Prov. pr garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
S	Prov. pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Prov. pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
&	Prov. pr pensions et obligat° similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
C	Prov. pr renouvellemt des immob.*	5F	5H	5J	5K
H	Prov. pour gros entretiens et grandes révision	EO	EP	EQ	ER
A	Prov. pr ch. soc. et fisc. sur congés à payer*	5R	5S	5T	5U
R	Autres prov. pour risques et ch. (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
D	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
E	sur - corporelles	6E	6F	6G	6H
P	immobilisations - titres mis en équ.	02	03	04	05
R	- titres de participat°	9U	9V	9W	9X
E	- autres immob fin (1)*	06	07	08	09
C	sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
i	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
A	Autres prov. pour dépréciat° (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	- d'exploitation		UE	UF	
Dont dotations et reprises	- financières		UG	UH	
	- exceptionnelles		UJ	UK	
Titres mis en équ. : montant de la dépréciation à la clôture de l'ex. calculé selon les règles de l'art. 39-1-5 du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision					
NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la prod. est prévue par l'art. 38 II de l'annexe III au CGI.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données par la notice n° 2032

**8 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE***

N° 2057 2019

Désignation de l'entreprise :		SAS 2FVB		Néant	*		
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an 3	
De l'actif immo- bilisé	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	5 000	UV	5 000	UW	
De l'actif circulant	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX					
	Cré. repr. * (Prov dépr. <input type="text" value="UO"/>)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	388		388		
	Etat et autres collectivités publiques	VM					
	Impôts sur les bénéfiques						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VB	42 467		42 467		
	Autres impôts, taxes, versements assim.	VN					
	Divers	VP					
Groupes et associés (2)	VC						
Débiteurs divers (dt créances rel. à op. pens. de titres)	VR	103 826		103 826			
Charges constatées d'avance		VS	584		584	-0	
TOTAUX		VT	152 266	VU	152 266	VV align="right">-0	
RE N V	(1) Montant prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant remboursements obtenus en cours d'ex.	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés(p.phys.)	VF					
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts, dettes auprès de établissements de crédit(1)	à 1 maximum à l'origine	VG					
	à + de 1 an à l'origine	VH	212 781	39 481	173 300		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	250 163	250 163			
Personnel et comptes rattachés		8C	10 369	10 369			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	7 509	7 509			
Etat et autres Collectivités publiques	Impôts sur les bénéfiques	8E	25 491	25 491			
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	52 444	52 444			
Collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 021	1 021			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupes et associés (2)		VI	248 640	248 640			
Autres dettes (dt celles relatives à des opér. de pension de titr		8K	6 547	6 547			
Dette représentative de titres empruntés*		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	814 966	VZ	641 666	173 300	
RE N V	(1) Emprunts souscrits en cours d'exerc.	VJ	39 000	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032			
	Emprunts remboursés en cours d'ex.	VK	36 570				
(2)	Montants divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL					

TABLEAU SUPPLEMENTAIRE

Désignation de l'entreprise:

SAS 2FVB

II - DEDUCTIONS DIVERSES	
Libellé	Exercice N Montant
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Néant	
Déduction du CICE comptabilisé	4 807
Néant	
Néant	
Total	4 807

10 - DEFICITS INDEMNITES POUR CONGES A PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

N° 2058-B 2019

Désignation de l'entreprise : SAS 2FVB			Néant	X	*
I. SUIVI DES DEFICITS					
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	
Déficits reportables (différence K4- K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tab 2058-A, ligne XO)				YJ	
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1° bis A1 1 du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT					
(à détailler sur feuillet séparé)					
Indem. pour congés à payer, charges soc. et fisc. correspondantes non déductibles pour les entr. placées sous le régime de l'art. 39-1, 1° bis A1. 2 du CGI*		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges*					
		8X		8Y	
		8Z		9A	
		9B		9C	
Total des provisions pour risques et charges		8X		8Y	
Provisions pour dépréciation*					
		9D		9E	
		9F		9G	
		9H		9J	
Total des provisions pour dépréciation		9D		9E	
Charges à payer					
		9K		9L	
		9M		9N	
		9P		9R	
		9S		9T	
Total des provisions pour charges à payer		9K		9L	
* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032		TOTAUX	YN	YO	
TOTAUX (YN=ZV à 9S) et (YO=ZW à 9T) à reporter au tab. 2058-A					
			ligne WI	ligne WU	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

CONSEQUENCES DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Désignation de l'entreprise : SAS 2FVB	Néant <input type="checkbox"/>
--	--------------------------------

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT

Report à nouveau figurant au bilan de l'ex. ant. à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	
Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	0D	51 698
Prélèvements sur les réserves	0E	
TOTAL I	0F	51 698
Affectat° Affectation aux réserves - Réserve légale	ZB	500
- Autres réserves	ZD	51 198
Dividendes	ZE	
Autres répartitions	ZF	
Report à nouveau	ZG	
(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH 51 698

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'ex. dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

		EXERCICE N	EXERCICE N - 1		
Engagements	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail)	J7			
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YQ			
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YR YS			
Détails des postes	Autres achats et charges externes	- Sous-traitance	YT		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	XQ	32 422	16 868
	- Personnel extérieur de l'entreprise		YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	915	19 896
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales professionnelles)	ES	ST	71 417	46 535
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tab. n° 2052	ZJ	104 754	83 299	
impôts et taxes	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE		YW		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS	9Z	4 801	1 605
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tab. n° 2052		YX	4 801	1 605
T.V.A.	- Montant de la TVA collectée		YY		
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ		
Divers	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2018)*		OB	80 386	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*		OS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la so		ZK	%	%
	NUMERO DU CENTRE DE GESTION AGREE		XP		
Filiales et participations : La liste prévue par l'art. 38 II de l'annexe III au CGI (tableau 2059-G) est-elle jointe à la présente déclaration ? (coder : 0 = non, 1 = oui)			ZR		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI			RH		
Régime de groupe	Société : Résultat si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	PV à 15%	JK	PV à 0% (1
			PV à 19%	JM	Imputation
	Groupe : résultat d'ens.	JD	PV à 15%	JN	PV à 0% (1
			PV à 19%	JP	Imputation
	Si vous relevez du régime de groupe : Indiquer 1 pour soc. mère ou 2 pour filiale		JH		N°SIRET de la société mère

12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

N° 2059-A

2019

Désignation de l'entreprise :		SAS 2FVB				Néant		*	
A. DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE									
	Nature des éléments cédés* (1)	Date d'acquisition (1)	Valeur d'origine * (2)	Valeur nette réévaluée * (3)	Amort.pratiqués en franchise d'impôts (4)	Autres amort. * (5)	Valeur résiduelle (6)		
1	MANNEQUIN MCS	26/06/2017	1 500		454		1 046		
2	MANNEQUIN MCS	26/06/2017	1 500		454		1 046		
3	MANEQUIN MCS	26/06/2017	1 500		454		1 046		
4	RIDEAU CABINE MCS	26/06/2017	100		30		70		
5	RIDEAU CABINE MCS	26/06/2017	100		30		70		
6	CLIMATISEUR MCS	26/06/2017	1 250		378		872		
7									
8									
9									
10									
11									
12									
B. PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins values réalisées				Plus-values taxables à 19 % (11)		
	Prix de vente* (7)	Mt global de la + ou - value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)					
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %			
1		-1 046	-1 046						
2		-1 046	-1 046						
3		-1 046	-1 046						
4		-70	-70						
5		-70	-70						
6		-872	-872						
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+						+
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés.		+						+
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale.		+						+
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée.		+						+
17	Résultats nets de concession ou de sous-concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans.*				+				
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice.			+	+		+		
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme.			-	-		-		
20	Divers (Détail à donner sur une note annexe)*		+	+	+		+		+
Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total des lignes 1 à 20)(9)			-4 148						
Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total des lignes 1 à 20)(10)			A	B (Ventilation par taux)			C		

**13 - AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME
ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

N° 2059-B 2019

Désignation de l'entreprise : SAS 2FVB					Néant	X	*
A. ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME							
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf cadre B)							
Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie :						
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)						
	sur 10 ans						
	sur une durée différente (art.39)						
Total 1							
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie :		Montant net des plus values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Mont. rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1					
		N-2					
		N-1					
	sur 10 ans ou sur une	N-2					
	durée différente (art.39	N-3					
	quaterdecies 1 ter et	N-4					
	1 quater du CGI)	N-5					
	(à préciser) au titre de :	N-6					
		N-7					
	N-8						
	N-9						
Total 2							
B. PLUS-VALUES REINTEGrees DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS							
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport							
<input type="checkbox"/> de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales				<input type="checkbox"/> d'apport à une société d'une activité professionnelle			
soumises à l'impôt sur les sociétés seulement).				exercée à titre individuel (toutes sociétés).			
Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Mont. rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
Total							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 2FVB		Néant		*									
		Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou 12,8% (2)											
(1) Entreprises à l'impôt sur les sociétés		Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis) (1) *											
(2) Entreprises à l'impôt sur le revenu		Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M Euros (art. 219 la sexies 0 du CGI) (1)											
I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU													
Origine		Moins-values à 12,8%		Imputations sur les + values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%		Solde des moins-values à 12,8%							
1		2		3		4							
Moins-values nettes N													
Moins-values N-1													
nettes à long terme N-2													
subies au cours N-3													
des dix exercices N-4													
antérieurs N-5													
(montants restant à N-6													
déduire à la clôture N-7													
du dernier exercice) N-8													
N-9													
N-10													
II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES													
Origine		Moins-values		Imputations sur les PVLT	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins values à reporter							
		à 19 %, 16,5 %, (1) ou à 15 %	à 19 % ou 15% imposables sur le résultat de de l'exercice (art. 219 I a sexies-0)				à 19 % ou 15% imposables sur le résultat de de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 bis)	à 15 % ou 16,5 % (1)					
1		2		3		4		5		6		7	
Moins-values nettes N													
Moins-values N-1													
nettes à long N-2													
terme subies N-3													
au cours des N-4													
dix exercices N-5													
antérieurs N-6													
(montant restant N-7													
à déduire à la N-8													
clôture du dernier N-9													
exercice) N-10													

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

15 - RESERVE SPECIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME - RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D

2019

Désignation de l'entreprise : SAS 2FVB		Néant			X	*
(1) (Personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*						
I- SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus values à long-terme				
		à 10%	à 15%	à 18%	à 19%	à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'ex.	2					
Total (lignes 1 et 2)	3					
Prélèv. opérés	- donnant lieu à complément d'impôts sur les sociétés 4					
	- ne donnant pas lieu à compl. d'impôt sur les sociétés 5					
Total (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II - RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5edu CGI)				
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

Désignation de l'entreprise : SAS 2FVB		Néant		*
Exercice ouvert le : 01/01/2018		et clos le : 31/12/2018		Durée en nombre de mois : 12
DECLARATION DES EFFECTIFS				
Effectifs moyens du personnel :	YP	2,00		
dont apprentis	YF			
dont handicapés	YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE				
I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	906 105		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	0		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	0		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	0		
Total 1		OX	906 105	
II - AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE				
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	0		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	0		
Subv. d'exploitation reçues	OF	0		
Variation positive des stocks	OD	210 074		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	0		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	0		
Total 2		OM	210 074	
III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE				
Achats	ON	750 838		
Variation négative des stocks	OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	55 215		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	33 466		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	0		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	0		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la prod. immobilisée déclarée	OU	0		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	0		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	0		
Total 3		OJ	839 519	
IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE				
Calcul de la valeur ajoutée		Total 1 + Total 2 - Total 3		OG
				276 660
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires N° 1329AC et 1329 DEF)		SA	276 660	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE				
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE				
Mono-établissement au sens de la CVAE		EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX		
Effectifs au sens de la CVAE		EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX		
Période de référence	Du		Au	
Date de cessation			HR	

ANNEXE

- **Règles et méthodes comptables**
- **Notes sur le Bilan Actif**
- **Notes sur le Bilan Passif**
- **Engagements financiers et autres informations**

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2018

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
des titres de participation		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
des autres titres immobilisés et des titres de placement		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	225 000			225 000
Terrains.....				
Constructions.....	2 784			2 784
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes	51 821	52 909	5 950	98 780
Immobilisations financières.....	5 000			5 000
Total.....	284 605	52 909	5 950	331 564

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....	165	557		722
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles..	5 075	15 747	1 802	19 020
Total.....	5 240	16 303	1 802	19 742

Dépréciations de l'actif	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement...		
Frais d'augmentation de capital..		

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :	225 000
Eléments achetés.....	
Eléments réévalués.....	
Eléments reçus en apport.....	

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises	195 311	405 385	195 311	405 385
Total.....	195 311	405 385	195 311	405 385

Dépréciation des stocks	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce Non recensé

Clients.....	
Autres créances.....	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	5 000	5 000	
Actif circulant et charges constatées d'avance.	147 266	147 266	-0

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....	
Clients et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	24 702
Disponibilités.....	

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif.....				
Total.....				

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....	500	10,00
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....		

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées.....				
Provisions pour risques & charg				
Total.....				

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....	212 781	39 481	173 300	
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	250 163	250 163		
Dettes fiscales et sociales.....	96 835	96 835		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	255 187	255 187		
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	814 966	641 666	173 300	

Dettes représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	99 915
Dettes fiscales et sociales.....	7 662
Autres dettes.....	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

--	--

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Non recensé

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagement donnés

Intérêts sur emprunts.....	5 652
Avals et cautions.....	
Autres engagements donnés.....	

Engagements réciproques

Non recensé

Effets escomptés non échus.....	
Crédit-bail mobilier.....	
Crédit-bail immobilier.....	
Locations longue durée.....	
Autres engagements réciproques.....	

Engagements reçus

Non recensé

Avals et cautions.....	
Autres engagements reçus.....	

Autres informations significatives

Non recensé

2FVB
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 39 quai Général de Gaulle
83150 BANDOL

830 167 540 RCS TOULON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 11 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 127 205 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 127 205 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 178 403 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 11 juin 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

